

VOUS ETES ELEVE DE 3^{EME} ET VOUS DEVEZ FAIRE LE CHOIX DE VOTRE ORIENTATION

VOUS REFLECHISSEZ A LA FORMATION QUE VOUS SOUHAITEZ PREPARER

Pour cela vous pouvez consulter différents sites ressources pour vous aider :

- Informations générales sur les formations et les métiers : <http://www.onisep.fr/>
- Vous hésitez entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle, les parcours possibles, des petits quizz disponibles sur <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Orientation-au-college/Eleves-de-3e-vous-accompagner-dans-vos-choix-d-orientation>
- Vous avez fait le choix de la voie professionnelles, pour tout connaître sur ces formations <http://www.nouvelle-voiepro.fr/>
- Les secondes et premières en lycée généraux et technologiques (enseignements de lycée, calendrier, accompagnement dans les choix...) <http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>
- Réfléchir aux enseignements optionnels en seconde et enseignements de spécialité en première <http://www.horizons21.fr/>

1. VOUS AVEZ CHOISI UN PARCOURS VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Vous êtes décidé à préparer votre diplôme en lycée professionnel. Maintenant, vous devez réfléchir si vous souhaitez préparer un bac professionnel ou un CAP et dans quel domaine. Il est préférable de connaître les établissements qui proposent la formation que vous envisagez. Pour cela, n'hésitez pas à parler avec votre professeur principal, le psychologue de l'Education nationale de votre établissement (ou du CIO) et avec vos parents. Prenez l'initiative de consulter le site internet des lycées et de contacter les personnes pour vous aider.

Vous devez formuler vos vœux

Selon l'orientation souhaitée (2^{de} professionnelles de bac professionnel, 1^{re} année de CAP), vous devez formuler des vœux d'affectation qui portent sur le choix d'un ou plusieurs établissements, ainsi que des spécialités professionnelles de 2^{de} ou de 1^{re} année de CAP. Attention, certains bacs professionnels sont regroupés en familles métiers. Lors de la formulation des vœux, vous choisissez une famille de métiers. Ce n'est qu'après la seconde que vous pourrez choisir le bac professionnel qui vous intéresse.

Les familles métiers dans votre département :

- **Métiers de la beauté et du bien-être (Rentrée 2020).**

Cette famille comprend 2 bacs professionnels qui sont tous les deux préparés au Lycée S Delaunay de Blois :

- Le Bac pro Esthétique cosmétique parfumerie
- Le Bac pro Métiers de la coiffure
- Même si ces deux bacs pro sont dans une même famille métiers, nous avons conservés deux vœux distincts liés à la spécificité des formations.

- **Métiers de l'hôtellerie restauration (Rentrée 2020).**

Cette famille comprend 2 bacs professionnels qui sont tous les deux préparés au Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme du val de Loire de Blois :

- Le Bac pro Cuisine
- Le Bac pro Commercialisation et services en restauration

- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique.**

Cette famille comprend 3 bacs professionnels dont le Bac pro Gestion-administration préparé dans les Lycées S Delaunay de Blois, D Papin de Romorantin, A Ampère de Vendôme, la Providence de Blois et St Joseph de Vendôme :

- Le Bac pro Gestion-administration
- Le Bac pro Logistique (pas dans le Loir et Cher)
- Le Bac pro Transport (pas dans le Loir et Cher)

- **Métiers de la relation client.**

Cette famille comprend 2 bacs professionnels qui sont préparés dans les Lycées S Delaunay de Blois, D Papin de Romorantin, Val de Cher de St Aignan sur Cher, A Ampère de Vendôme, la Providence de Blois et St Joseph de Vendôme :

- Le Bac pro Métiers de l'accueil
- Le Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial et option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

- **Métiers de l'alimentation.**

Cette famille comprend 3 bacs professionnels dont le bac professionnel Boulanger Pâtissier préparé au Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme du val de Loire de Blois

- Le Bac pro Boulanger-pâtissier
- Le Bac pro Boucher-charcutier-traiteur (pas dans le Loir et Cher)
- Le Bac pro Poissonnier-écailler-traiteur (pas dans le Loir et Cher)

L'organisation de la classe de 2^{de} par familles de métiers permet à tous les élèves d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur, de se professionnaliser et d'affirmer progressivement leurs choix.

Les élèves qui sont intéressés par un bac professionnel intégré à la famille métiers doivent donc faire le vœu correspondant à la famille.

Attention :

Les modalités d'inscription ne sont pas les mêmes en lycée pro ou en CFA. Vous devez formuler des vœux d'affectation pour la formation et les lycées pros souhaités si vous choisissez un CAP ou un bac pro par la voie scolaire. Si vous préparez votre diplôme en apprentissage, il faudra vous préinscrire au CFA et trouver un employeur.

2. VOUS AVEZ CHOISI UN PARCOURS VERS LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE..

Cette première année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, de tester vos goûts et vos aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines, avant de poursuivre vers un bac général ou technologique.

Elle comporte :

- Des enseignements communs, pour une culture commune renforcée :
 - Français ;
 - Histoire-géographie ;
 - Langues vivantes A et B ;
 - Sciences économiques et sociales ;
 - Mathématiques ;
 - Physique-chimie ;
 - Sciences de la vie et de la Terre ;
 - Éducation physique et sportive ;
 - Enseignement moral et civique ;

- Sciences numériques et technologie.
- Des enseignements optionnels : les élèves peuvent choisir au plus deux enseignements optionnels, un parmi les enseignements optionnels généraux et un parmi les enseignements optionnels technologiques. Pour plus de renseignements : https://cache.media.education.gouv.fr/file/29/61/5/ensel610_annexe1_ok_984615.pdf
- Des dispositifs pour mieux vous accompagner :
 - Des tests numériques de positionnement évaluant la maîtrise de la langue française et les compétences en mathématiques en début d'année scolaire qui permettent de mieux utiliser l'accompagnement personnalisé pour répondre plus personnellement à vos besoins.
 - Un horaire conséquent dédié à l'accompagnement au choix de l'orientation notamment au choix d'une voie de formation et des enseignements de spécialités du cycle terminal.

Pour plus de renseignements <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/La-classe-de-seconde-generale-et-technologique/Le-programme-de-la-seconde-generale-et-technologique>

Vous devez formuler vos vœux

Vous pouvez demander des formations qui sont proposées dans d'autres lycées que celui de votre secteur (Création et culture Design, certains enseignements artistiques, sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) mais il faudra impérativement mettre en dernier vœu votre lycée de secteur sur une formation dite « générique ». Ce vœu vous permettra de poursuivre votre réflexion sur les enseignements optionnels jusqu'au moment de l'inscription et de vous assurer une place en 2^{nde} GT dans votre lycée.

3. COMMENT SE PASSE L'AFECTATION.....

L'affectation est gérée par l'application informatisée Affelnet.

En général, la saisie des vœux est effectuée par l'établissement à partir de la fiche de dialogue et du dossier de candidature que vous avez rempli avec vos représentants légaux.

A partir de cette année, l'établissement vous demande également de réaliser les procédures entièrement via internet par le service appelé « télé service ». Il permet d'indiquer ses choix d'orientation (télé service orientation), de candidater sur des formations pour l'an prochain (télé service Affectation) et de s'inscrire en ligne au lycée (général, technologique et professionnel. Télé service inscription).

Vous allez pouvoir consulter l'offre de formation à partir du **20 avril 2020** à l'adresse suivante : <https://tsaext-pr.phm.education.gouv.fr/pna-public/>

Vous pourrez choisir, courant mai 2020 plusieurs vœux (dans l'académie Orléans-Tours et hors académie). **La date de saisie ainsi que le nombre de vœux vous seront précisés par l'établissement d'origine prochainement.**

Un vœu correspond au choix :

- D'une formation : 2^{de} générale et technologique (éventuellement avec mention de l'enseignement optionnel), 2^{de} professionnelle (avec spécialité ou familles de métiers) ou 1^{re} année de CAP,
- Dans un établissement.

Pour une formation dans un établissement privé sous contrat ou dans un CFA (apprentissage), vous devez obligatoirement faire les démarches directement auprès des établissements souhaités car Affelnet ne gère pas l'affectation dans ces établissements.